



INTÉGRER LES SAVOIRS ET PERSPECTIVES DES COMMUNAUTÉS NOIRES À L'UNIVERSITÉ : UNE MOBILISATION DES CONNAISSANCES HORS, VERS ET À PARTIR DE L'INSTITUTION POUR UNE PLUS GRANDE INCLUSIVITÉ ET DIVERSITÉ

RAPPORT SYNTHÈSE DU PROJET DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES
NOVEMBRE 2024



CRI-JaDE

Centre de recherche
interdisciplinaire sur
la Justice intersectionnelle,
la Décolonisation et l'Équité

TABLE DES MATIÈRES

Crédits et remerciements	7
I. Introduction	9
II. Revue de littérature	11
III. Histoire du Centre de recherches Caraïbes de l'Université de Montréal	19
IV. Programmes en études noires au Canada	25
V. Sommaire des entretiens et des groupes de discussion	27
VI. Mettre les expériences des communautés noires au centre : Une vision pour un nouveau programme	35
VII. Recommandations	41
VIII. Conclusion	45
IX. Bibliographie	47
X. Annexe A - Méthodologie de la recherche	51

ÉQUIPE DU PROJET

Pascale Caïdor, professeure, Département de communication

Caroline Keisha Foray, doctorante, École de travail social

Catherine Larochelle, professeure, Département d'histoire

Jacques Renaud Stinfil, doctorant, Département de philosophie

Diahara Traoré, professeure, École de travail social

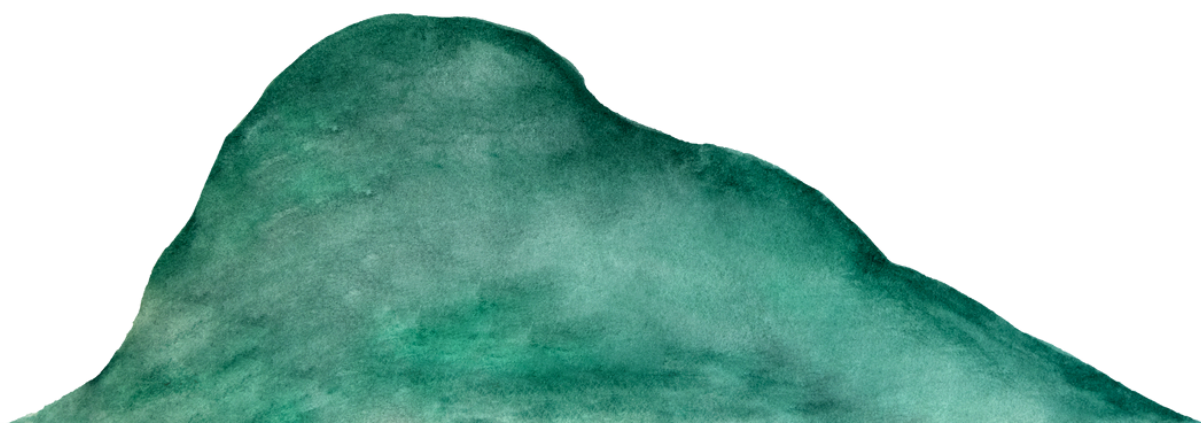
PARTENAIRES

Jonathan Lévesque, Faculté des arts et des sciences

FAS - vice-décanat études de cycles supérieurs et engagement communautaire
(vice-doyenne : Sophie Parent)

Association des étudiants haïtiens de l'Université de Montréal (AEHUM)

Caucus des employé.e.s noir.e.s de l'Université de Montréal (CEENUM)



CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Financement

CRI-JaDE - Centre de recherche interdisciplinaire sur la justice intersectionnelle, la décolonisation et l'équité

Chercheures

Pascale Caïdor (professeure adjointe, Département de communication)

Catherine Larochelle (professeure agrégée, Département d'histoire)

Diahara Traoré (professeure adjointe, École de travail social)

Chercheur.e.s associé.e.s

Jacques Renaud Stinfil (doctorant, Département de philosophie)

Caroline Keisha Foray (doctorante, École de travail social)

Coordination du projet

Caroline Keisha Foray (École de travail social)

Assistants de recherche

Jordan Faye (Département de communication)

Karl-Ervin Jean-Pierre (Département de communication)

Assistantes de recherche associées

Loïka Liboiron (Département d'histoire)

Rania Iraqi (Département d'histoire)

Rédaction du rapport

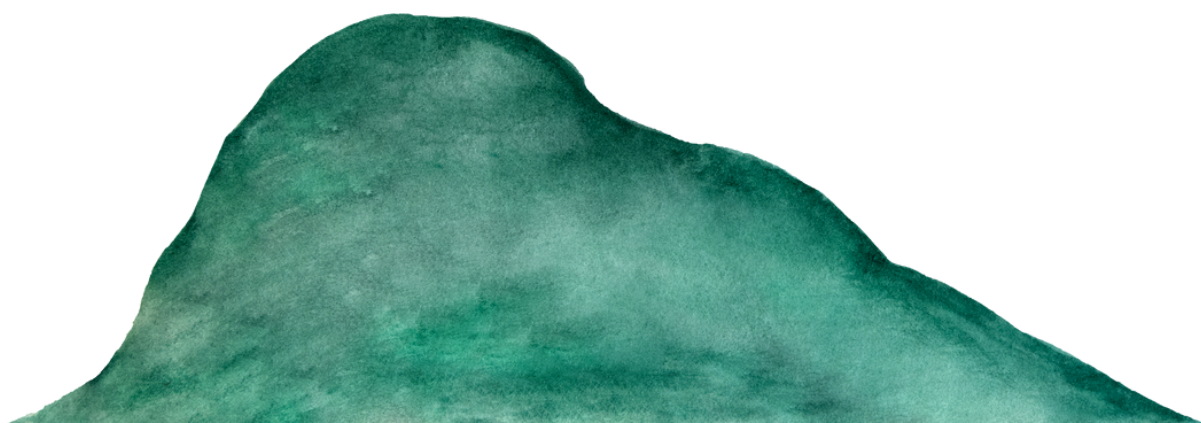
Pascale Caïdor, Catherine Larochelle, Jacques Renaud Stinfil et Diahara Traoré

Graphisme

Ariane Marcheterre-Pina (Département d'histoire)

Révision

Le Clavier Futé





I. INTRODUCTION

Ce rapport est le résultat d'un projet de mobilisation des connaissances mené par notre équipe durant l'année universitaire 2023-2024 et qui visait à examiner la manière dont l'Université de Montréal intègre les chercheurs et chercheuses travaillant dans le champ des études noires ainsi que les savoirs produits par ces personnes au sein de l'établissement.

L'analyse porte également sur les manières dont l'université peut soutenir et reconnaître les processus et les expériences historiques liés à la construction de ces savoirs hors de l'institution académique. Le projet porte attention aux domaines d'études connexes (études africaines, caribéennes, afrodescendantes) afin de comprendre leur imbrication et leur contribution, le cas échéant.

Une recension des écrits scientifiques, suivie d'une étude comparative des stratégies institutionnelles des universités canadiennes ainsi que sur le sujet des études noires, servent de point d'entrée à la présentation des résultats des entretiens menés avec les membres de la communauté universitaire et avec la communauté locale plus largement. Ces résultats nous ont amené·e·s à la conclusion selon laquelle la création de programmes d'études en études noires, africaines et caribéennes est une priorité. Un plan d'action en ce sens, suivi de recommandations, conclut ce rapport.

Le plan d'action institutionnel proposé est basé sur les priorités exprimées par les parties consultées, en vue d'un partenariat étroit avec les groupes concernés, de la mobilisation et de la valorisation des savoirs des communautés noires à l'Université de Montréal. Le développement d'initiatives en ce sens placerait l'Université de Montréal à l'avant-garde, au Québec et dans toute la francophonie, quant à l'institutionnalisation de ce champ d'études important et incontournable pour l'avancée des politiques ÉDI dans le cadre universitaire.

Pascale Caidor, Catherine Larochelle, Jacques Renaud Stinfil et Diahara Traoré





II. REVUE DE LITTÉRATURE

Le champ des études noires dans les espaces francophones et anglophones canadiens

Les « études noires », ou Black Studies, en tant que telles, n'existent pas au Québec (ni dans le reste du monde francophone). Cependant, nous pouvons soutenir qu'un champ d'études noires s'y développe de façon plus ou moins marginale et attend d'être pris en charge institutionnellement, de façon valable. Si plusieurs universités québécoises tendent vers cette prise en charge, seule l'Université de Montréal, à ce jour, amorce des démarches concrètes vers la mise sur pied d'un ou de plusieurs programmes d'études noires en français. Les résultats se faisant encore attendre permettent a fortiori de prendre la mesure du rôle pionnier que l'Université de Montréal est appelée à jouer dans l'histoire de l'institutionnalisation des études noires en contexte local et francophone en général.

Cela étant, en réalité, le champ des études noires, ou Black Canadian Studies, existe au Canada depuis qu'un certain nombre de travaux se sont penchés sur les histoires et les expériences des personnes noires au pays. Parmi ces travaux, *The Blacks in Canada: A History* de Robin W. Winks (publié en 1971 et réédité en 1997) a été reconnu comme l'ouvrage de référence (Voltaire, 2007). Toutefois, la liste est assez longue quand l'attention est davantage portée sur des contextes géohistoriques particuliers. Dans cette veine s'illustrent, parmi d'autres, des travaux sur les dynamiques complexes de peuplement des Noires et des Noirs dans le comté de Simcoe (French, 1978), en Colombie-Britannique (Killan, 1980), en Nouvelle-Écosse (Clairmont & Magill, 1970), à Montréal (Williams, 1998), etc.

1. Épistémologies noires et délimitation d'une communauté de recherche

1.1 De la légitimité identitaire en matière d'épistémologies et de savoirs noirs

Abstraction faite de l'identité raciale des auteurs et autrices, ce corpus pourrait conduire à la question de savoir si les études noires renvoient ou non à des études menées par les seules personnes noires ou les personnes revendiquant l'identité noire. La littérature existante dans le contexte canadien permettrait d'y répondre de deux manières. D'une part, les études noires définiraient un champ de réflexions pluridisciplinaires sur l'histoire, la culture, les expériences ou la « condition » (NDiaye, 2009) des personnes noires, n'excluant en principe aucune appartenance raciale ou ethnique parmi les auteurs et autrices. En ce sens, les études noires se distinguent des épistémologies et savoirs « noirs », lesquels (pré)supposent un point de vue ancré dans les expériences singulières qui fabriquent les identités noires, à l'échelle individuelle ou collective. Il n'en demeure pas moins que les études noires, comme discours, englobent malgré tout les épistémologies et les savoirs noirs, enlevant ainsi aux seules personnes noires le monopole de l'exhumation d'histoires oblitérées ou tues. D'autre part, les études noires semblent faire des Noires et des Noirs les personnes les plus légitimes pour prêter voix à des expériences séculaires d'individus et de groupes dont ils et elles partagent les mêmes conditions.



1.2 Le discours comme relais de la légitimité dans les faits

La question de l'identité des personnes censées être porteuses de « savoirs noirs » ne trouve pas de terrain fertile dans la littérature. En revanche, elle y serait décelable obliquement. Dans un article relativement récent (Cooper, 2022), Afua Cooper part de ses propres expériences pour expliquer les difficultés rencontrées par les épistémologies noires. Celles-ci, selon l'historienne canadienne noire, se heurtent à un milieu universitaire hostile marqué par l'héritage de la tradition européenne, c'est-à-dire une tradition structurée par la suprématie blanche (Cooper, 2022). Cela laisserait entendre que les épistémologies noires, comme formes de connaissance et comme objets de discours, soient en principe une affaire de personnes noires, par leurs objets et leurs sujets.

Or, l'anthologie critique sur les perspectives de la noirceur au Canada (*Perspectives on Blackness*), éditée par Charmaine Nelson (C. Nelson, 2010), paraît pourtant inviter à prendre les choses autrement. Elle réunit des réflexions d'auteurs et autrices sur une base autre que leurs référents identitaires, laissant entendre que les affaires des personnes noires ne concernent pas qu'elles-mêmes. C'est peut-être pour cette raison que Nelson dénonce des manœuvres de sabotage de la part des autorités universitaires à l'encontre des initiatives noires. Elle précise : « My search for internal funding was revelatory [...] While the Deans of Science and Medicine generously gave a sizeable sum each, a high administrative office on campus responded quite negatively [...] ». Des découvertes ultérieures sur les dessous desdites manœuvres lui permettent de conclure : « The very structures and the administration were utterly oblivious to the presence, relevance and importance of black populations at the university and within the broader communities of Montreal and Canada » (C. Nelson, 2010 [introduction]). Si des initiatives relatives aux communautés noires mobilisent un réseau de ressources qui déborde les liens identitaires, la remarque conclusive de Nelson suggérerait que la perspective à partir de laquelle se déploient ces initiatives s'avère fondamentale, voire essentielle, pour désaxer les systèmes de domination racistes antinoirs.

2. Retour sur la tradition intellectuelle noire canadienne et son moment charnière

2.1 Expression politique d'une demande en études noires ?

Une portion importante des publications situées dans le champ des études noires paraît traduire une certaine continuité avec le mouvement étudiant de 1969 baptisé l'affaire Sir George Williams — et le précède même de quelques mois. Ces publications laisseraient entrevoir sinon la nécessité institutionnelle des études noires, du moins l'impérieux besoin de combler des vides en créant ou en exploitant des espaces alternatifs de combat et de résistance. Différentes thématiques y sont abordées : histoire, luttes et résistances ; éducation et racisme ; organisations noires et violence politique ; arts et littérature, genre et racialisation ; migration et diaspora, etc. On remarquera qu'elles laissent transparaître deux grandes histoires du Canada du XVII^e siècle à nos jours : l'une d'oppression, l'autre de résistance. Et entre les deux, une zone humaniste et décoloniale de solidarités diverses.

2.2 *Les actes témoignent, les mots rapportent : la tradition radicale noire*

Dans un article paru en 2007, David Austin s'attelle à montrer qu'il existe au Canada une tradition radicale noire, et à en dégager les racines historiques (Austin, 2007). Bien qu'inspirée des luttes africaines-américaines des années 1960 aux États-Unis, cette tradition révèle une spécificité canadienne, selon Austin. La ville de Montréal accueille en octobre 1968, à l'Université McGill, le Congrès des écrivains noirs auquel participent entre autres C. R. L. James et Stokely Carmichael. Le CCC (Caribbean Conference Committee), à côté d'autres organisations, a joué à l'époque un rôle central dans le développement des communautés noires à Montréal et au Canada. Un fait évocateur à souligner est que la manifestation susmentionnée organisée par la communauté étudiante noire à Sir George Williams (aujourd'hui Université Concordia) sera déclenchée quelques mois après le congrès. David Austin reviendra à plusieurs reprises sur cet épisode historique.

Une monographie parue en 2013, traduite en 2015, reprendra l'analyse dudit épisode historique en permettant à l'auteur de contextualiser plus largement, dans une démarche intersectionnelle, les luttes et résistances des populations noires contre l'oppression raciale (Austin, 2015). S'ensuivra dans la foulée, en 2018, une parution qui met en perspective le Congrès de 1968 avec la construction (*Making*) d'une conscience mondiale (Austin, 2018). Les travaux d'Austin sur cette décennie (1960) et les événements l'ayant animée rappellent les liens très évidents entre la mobilisation et la tradition intellectuelle noire, d'un côté, et le milieu universitaire montréalais, de l'autre. Notons qu'à la même époque (1968-1969), l'Université de Montréal met sur pied le Centre de recherche Caraïbes (voir infra). Montréal et ses universités ont donc été les lieux de réunions et de contestations de la communauté intellectuelle et étudiante noire du continent.

3. Une littérature mettant en lumière l'oppression historique et structurelle antinoire

3.1 *L'histoire et ses invariants*

L'ouvrage monumental de Robyn Maynard *NoirEs sous surveillance : esclavage, répression et violence d'État au Canada* peut être aussi inscrit dans le sillage d'une littérature de combat. Explorant les thèmes de l'esclavage, du racisme systémique ou de la violence d'État, l'ouvrage trace un fil rouge de violence étatique au Canada aux dépens des personnes noires, de la période de l'esclavage au XIIe siècle jusqu'à nos jours. S'y dévoile le vrai visage d'un Canada pris à tort pour une terre d'accueil ouverte à l'altérité (Maynard, 2018a). La démarche de Maynard évoque au passage un article à l'angle de vue révolutionnaire de Charmaine Nelson : contrairement à la tendance habituelle, il décrit les migrations des populations esclavagisées fuyant le sud du Canada vers les États-Unis (C. A. Nelson, 2019).

Une parution de Maynard, quelques mois plus tard (Maynard, 2018b), combine de façon très nette perspective historique et analyse structurale. Elle mobilise la figure cybernétique de « cyborg » pour cristalliser dans une même réalité des situations apparemment différentes de la vie des personnes noires. Qu'il s'agisse des temps proprement esclavagistes au Canada ou de l'époque contemporaine, la vie des personnes noires est comparable à une entité fongible dans laquelle se confondent machine et monstre. L'autrice y aborde aussi l'histoire radicale des Noires et des Noirs à partir de la méthode afrofuturiste de la rupture avec le temps linéaire.

3.2 Les imbrications du racisme antinoir et des systèmes sociaux


Le champ des études noires voit les analyses se centrer également sur des phénomènes plus actuels. Sont surtout visées les structures institutionnelles de pouvoir, en ce qu'elles confortent ou pérennisent la domination et l'oppression aux dépens des personnes noires. Ces écrits, par ailleurs, réservent aussi quelque attention aux possibilités (auto-)émancipatrices des « victimes ».

3.2.1 Le racisme antinoir et le système de justice pénale canadien

Dans une étude publiée en 2021 dans *Canadian Social Work Review* (Mensah et al., 2021), Joseph Mensah, David Firang, Christopher J. Williams et Michelle Afrifah s'attaquent au racisme antinoir dans le système de justice pénale canadien. À partir de la ville de Toronto, l'étude montre comment ce système de justice à la fois produit et pérennise les positions socio-économiques défavorables des personnes noires ainsi que les violences meurtrières de la police dont ces personnes font les frais au quotidien. Ces mécanismes de violences antinoirs sont expliqués au regard de la suprématie blanche. Comme propositions de solution, sont visées les conditions d'une société plus égalitaire, intégrant par exemple davantage de personnes noires dans les corps de police.

3.2.2 Le racisme antinoir et le système de santé : la pandémie COVID-19 révélatrice

Une étude de Melanie Knight, Renée Nichole Ferguson et Rai Reece (2021) aborde des phénomènes de disparités dans le domaine de la santé, que seul le racisme antinoir explique. La pandémie COVID-19 joue ici un rôle révélateur : les communautés noires, particulièrement les femmes, en sont victimes de façon disproportionnée. Pourtant, cette disproportionnalité n'a pas empêché une sous-représentation des femmes noires dans les articles de presse.



« Les disciplines enseignent ou dispensent des cours de manière à rendre certaines communautés invisibles, ce qui rend alors beaucoup plus facile de perpétrer des injustices, car je pense que si le public ne pense pas que vous existez, légalement, vous n'existez pas. »

3.2.3 *Le racisme antinoir et le système éducatif*

Quant au système éducatif, il paraît être le lieu fondamental de production, d'entretien comme de débrayage de la mécanique raciste. Dans « *Black Learners in Canada* » (Hampton, 2010), Rosalind Hampton revient sur la controverse suscitée par le mouvement prônant la création des écoles africaines au Canada et, en particulier, à Montréal. Son argument prend appui sur le décalage entre l'apprentissage des jeunes Noirs et leurs expériences en tant que membres d'une communauté. Voilà qui rappelle d'anciennes considérations de l'anthropologue George J. Sefa Dei. Ce dernier préconisait un « curriculum inclusif » dans les écoles canadiennes, mettant en valeur des « connaissances afrocentriques » (Dei, 1996). Dix ans plus tard, Henry Codjoe examinera les expériences des populations canadiennes-africaines dans un milieu éducatif marqué par l'exclusion et le racisme (Codjoe, 2006). Un intérêt particulier de ce texte est qu'il propose une conceptualisation différente de l'expérience de réussite des étudiantes et étudiants. Au lieu de se pencher sur les stéréotypes d'échecs qui collent aux personnes noires, il explore les voies et les motivations de leur réussite. Celle-ci est expliquée par leur sentiment de fierté et l'affirmation de leur identité culturelle. Plus de 15 ans après, une étude de Danielle Altidor (2022), issue de son mémoire de maîtrise, montre que les lignes n'ont pas bougé de façon significative : ce qui s'observe dans la société aux dépens des personnes noires se constate également dans les manuels scolaires.

4. Injustices épistémique et politique, modalités réparatrices, enjeux institutionnels

4.1 Études noires et études féministes

Un ensemble d'écrits croisent motivations féministes et questions raciales afin de réparer de façon plus équitable certaines injustices politiques et épistémiques. Dans cette perspective, Afua Cooper entend réhabiliter la mémoire de Marie-Joseph Angélique et sauver celle de Chloe Cooly, toutes deux femmes noires esclaves (Cooper, 2007, 2019). Dans la même perspective, une monographie de Katherine McKittrick (McKittrick, 2006) inscrit la cartographie des femmes noires dans la longue histoire de la traversée transatlantique des corps capturés et faits prisonniers dans les cales des négriers. En 2019, une contribution de Rachel Zellars propose une relecture des traditions intellectuelles noires, qui intègre au centre de sa réflexion les violences contre les femmes (Zellars, 2019).

4.2 Épistémologies critiques comme demande d'institutionnalisation des études noires ?

À défaut d'un champ formellement constitué, tous les textes cités plus haut participent d'un effort et aussi d'un besoin de combler un grand vide. Toutefois, certains des travaux se situant dans le champ des études noires paraissent constituer en eux-mêmes une demande

d'institutionnalisation de ces études à l'université, au sens où ils semblent difficilement concevables en dehors d'un milieu universitaire ou d'un cadre de recherche institué. C'est le cas, par exemple, de « Diachronic loops/deadweight tonnage/bad made measure » de Katherine McKittrick (McKittrick, 2016). Cet article explore comment les études scientifiques de la noirceur, lorsqu'elles sont en dialogue avec l'autopoïétique et l'existence atlantique noires, entre autres, peuvent déconstruire la production sociale des scripts raciaux biologiquement déterministes (*biologically deterministic scripts*).

Sous un autre angle, Karen Flynn (Flynn, 2014) discute le projet d'un féminisme noir canadien en élaborant elle-même une épistémologie féministe spécifique, noire/africaine-canadienne. Ce procédé s'aligne fort bien sur les réflexions d'un George Eliot Clarke autour de l'originalité de la pensée africaine-canadienne (Clarke, 2014), mais contraste, en quelque sorte, avec celles d'un Rinaldo Walcott qui poussait la réflexion jusqu'à la radicalité. Walcott revient sur la figure de Mary Ann Shadd, brouillant les frontières identitaires, voire géographiques, pour interroger à nouveau frais les études noires dans leur modalité théorique même (Walcott, 2000).

5. Que faire des études noires ? Disparités notoires : histoire, lieux et institution

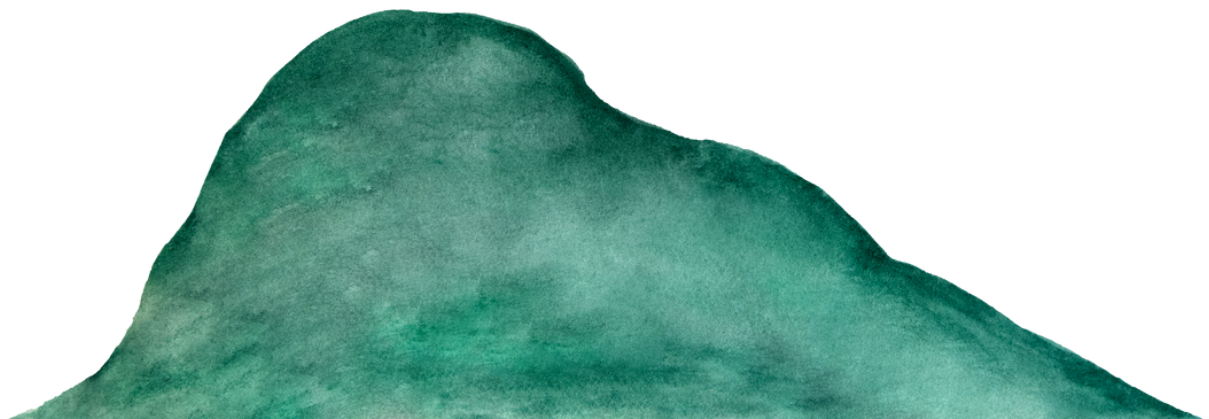
5.1 Un terrain commun, des savoirs en conversation, mais sans écoute institutionnelle ?

Jusqu'ici, les travaux recensés partagent un même dénominateur commun : « the injuries and dehumanization of skin-colour racism in Canada » (Mensah, 2010, p. 4). Ils pointent indirectement un ensemble de décalages que la société se doit d'abolir. Décalages entre la promotion de l'équité, la diversité et l'inclusion et leur pleine traduction effective dans la réalité ; entre le fait que le Québec (Montréal) demeure un lieu historique de premier plan du mouvement radical noir et l'absence de programmes en études noires dans l'espace francophone québécois ; etc.

5.2 La situation au Québec

La proportion des chercheurs et chercheuses cité·e·s plus haut (ou présent·e·s dans la bibliographie et en annexe) qui ont (ou ont eu) un ancrage montréalais ou québécois montre à quel point Montréal et le Québec sont au cœur de ce champ de savoirs. Pourtant, aucun programme universitaire francophone ne soutient et ne transmet ces savoirs, ce qui limite d'autant plus la production et la diffusion de ceux-ci en français. Ce décalage est révélateur d'une certaine frontière que le Québec n'a pu ou voulu franchir à ce jour. Il faut reconnaître toutefois, politiques ÉDI aidant, l'existence de certains efforts pour franchir cette frontière, comme celui du « groupe de travail du recteur sur le racisme contre les Noirs » de l'Université Concordia (voir Rapport final du groupe de travail du recteur sur le racisme contre les Noirs, 2022), ainsi que la Charte de Scarborough.

Cependant, les véritables pas restent à franchir. De là puise son sens le projet « Intégrer les savoirs et perspectives des communautés noires à l'université ». Celui-ci offre au monde francophone en général, via l'Université de Montréal, l'occasion d'un geste décisif dans l'histoire des Noir·e·s comme dans celle du Québec. Il présente aussi une occasion urgente de bâtir sur des savoirs et des structures qui ont déjà existé à l'Université de Montréal et qui lui assuraient un rôle central dans les études caribéennes dans les années 1970 et 1980. Encore faut-il réactiver cette mémoire.





III. HISTOIRE DU CENTRE DE RECHERCHES CARAÏBES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En entamant le projet de mobilisation des connaissances, notre équipe a été mise au courant de l'existence, entre les années 1960 et 1980, d'un centre de recherche sur les Caraïbes à l'Université de Montréal. Parallèlement à la revue de littérature, aux entrevues et aux activités de maillage réalisées durant notre projet, un dépouillement très préliminaire des archives du Centre de recherche Caraïbes (CRC) a été mené au service des archives de l'Université. Nous présentons ici quelques informations tirées de ces archives et des pistes de réflexion issues de cette consultation sommaire¹.

1. Il est à noter que seules 8 boîtes sur la trentaine que contient le fonds ont été survolées.

Le Centre de recherche Caraïbes (1969-1989).

Selon un document informatif publié dans les années 1970, le Centre de recherche Caraïbes

« a été fondé en 1968. Selon ses statuts, il a pour objectifs de permettre aux chercheurs québécois de disposer des moyens de travailler en milieu tropical, et d'assurer une coopération avec les chercheurs de ce milieu. Il répond au besoin de former des individus ayant une expérience personnelle des problèmes sociaux et techniques des régions tropicales en vue d'assurer dans les meilleures conditions la participation québécoise à des programmes de coopération. » (Service des archives de l'Université de Montréal, fonds du Centre de recherche Caraïbes, boîte 2696)

Le centre est créé dans la foulée des travaux sur les îles francophones des Caraïbes réalisés par des anthropologues de l'Université de Montréal. C'est à cette occasion que l'université signe un bail avec le Centre culturel et scientifique du Fonds Saint-Jacques pour occuper les bâtiments restaurés de cette ancienne sucrerie. L'université est chargée de l'aménagement intérieur des bâtiments et de son ouverture à la collectivité de la Martinique et aux chercheurs et chercheuses du Québec, des différentes îles des Caraïbes et d'ailleurs dans le monde francophone. L'établissement de ce centre a été fait en collaboration avec la Martinique.

Ainsi, de 1969 jusqu'en 1986, lorsque l'Université de Montréal se retire de la Martinique (pour des raisons qui resteraient à éclaircir), le Centre de recherche Caraïbes a eu une station dans les Caraïbes avec du personnel de soutien et un chercheur résident (le dernier étant le chercheur québéco-haïtien Charles Pierre-Jacques).

Une recherche sommaire dans les archives du Centre permet de constater une évolution importante des objectifs et de l'identité du CRC au fil des ans. Dans un mémoire déposé aux instances de l'université en décembre 1981, le Centre se présente ainsi :

« À vocation régionale, le Centre de Recherches Caraïbes se fixe comme objectif essentiel de favoriser le développement de la recherche sur les populations antillaises vivant autant dans le Bassin Caraïbéen qu'en Amérique du Nord. Il espère, par sa recherche scientifique, contribuer à la sensibilisation :

- aux problèmes du développement et du sous-développement en général et dans la Caraïbe en particulier ;
- aux problèmes de la migration en général et de l'immigration antillaise au Québec en particulier, dans ses différents aspects économiques, sociologiques et psychologiques ;
- à l'impact des différentes formes que prennent les échanges Canada-Antilles ;
- à la nécessité de développer la collaboration inter-universitaire principalement dans la région caraïbienne, au Québec et en Amérique du Nord. » (boite 2686)

Ainsi, vers la fin de son existence, le CRC se présentait comme un centre de recherche régionale, en conceptualisant l'Amérique du Nord, et surtout le Québec, comme faisant partie de cette région en raison des parcours migratoires. Les projets de recherche et les chercheurs et chercheuses associé·e·s à ce moment démontrent bien comment l'intérêt envers les populations noires montréalaises et québécoises est devenu un élément central de l'action du Centre dans les années 1980.

Le CRC était rattaché (et financé en partie) par le vice-rectorat à la recherche. Au fil des ans, plusieurs sources de financement l'ont aussi alimenté, provenant notamment de subventions des professeurs qui y étaient affiliés. Le Centre a contribué à des publications périodiques et à une collection d'ouvrages sur les Caraïbes aux Presses de l'Université de Montréal. Les archives consultées laissent penser que les subventions des membres du Centre, au milieu des années 1980, frôlaient le demi-million de dollars.

Les réseaux, les collaborations et l'écosystème de recherche dans lequel a évolué le CRC

Une véritable cartographie des réseaux dans lesquels a été impliqué le CRC durant ses vingt ans d'existence permettrait de dégager le rôle qu'a joué cette composante de l'Université de Montréal dans le développement des recherches et des échanges intellectuels du monde caribéen. Les archives recèlent des correspondances venant de partout dans le monde : Haïti, Martinique, Guadeloupe, île de la Réunion, Madagascar, États-Unis, France, Seychelles, République dominicaine, West Indies, Cuba, Barbades, Grenade, etc. Le CRC était un lieu pivot nourri par les réseaux francophones et anglophones, tout en les enrichissant à son tour — une collaboration avec l'Université McGill et la publication conjointe et bilingue d'un bulletin d'information en témoignent (voir image 1).

Par ailleurs, dans les années 1980, le CRC — par sa communauté étudiante, son personnel administratif et ses chercheurs et chercheuses affilié·e·s — a collaboré de façon concrète et soutenue avec le milieu communautaire montréalais, surtout avec les milieux haïtiens. Il a aussi été un interlocuteur de plusieurs ministères provinciaux et fédéraux. Nous lisons, par exemple, dans une lettre de 1984 signée par Serge Larose, alors adjoint au directeur du Centre, et adressée au secrétariat d'État au Multiculturalisme :

« Le CENTRE DE RECHERCHE CARAÏBES tient à souligner l'appui qu'il apporte au projet de Monsieur Frantz VOLTAIRE quant à la création du Centre International d'Information et de Documentation Haïtienne, Caraïbéenne et Afro-Canadienne (C.I.D.I.H.C.A.).

Le besoin de regrouper et de faciliter l'accès à l'information sur les communautés noires du Canada se fait sentir depuis longtemps et ne peut que bénéficier aux associations déjà existantes. En ce qui nous concerne, l'existence d'une telle structure permettra une meilleure diffusion des nombreux travaux de recherches en cours actuellement chez nous, tant dans la Caraïbe que dans les communautés immigrantes antillaises. Le Centre de Recherches Caraïbes est tout disposé à collaborer avec le C.I.D.I.H.C.A. au niveau de l'organisation d'activités scientifiques susceptibles d'y être tenues.

La création d'un tel Centre ne peut que faciliter un contact plus suivi entre les différents groupes formant la communauté noire du Québec, un tel Centre contribuerait positivement à l'insertion de cette communauté dans la société québécoise. »
(boite 2689, chemise « Correspondance Montréal »)

Durant nos recherches dans les archives, nous avons aussi trouvé l'enregistrement d'une conférence inédite du philosophe et romancier Édouard Glissant donnée à l'Université de Montréal². Font aussi partie du fonds d'autres travaux et conférences, dont la (re)découverte pourrait stimuler le champ des études noires de façon inattendue.

Les acteurs et actrices ayant évolué autour du CRC ont permis un ancrage des études noires et caribéennes dans la recherche universitaire francophone. Or nous constatons que cet héritage a été négligé après la fermeture du Centre. Celle-ci a d'ailleurs provoqué le départ de plusieurs jeunes chercheurs et chercheuses du milieu universitaire³.



2. Le chercheur Philippe Néméh-Nombré travaille d'ailleurs à faire paraître la transcription de cette conférence inédite dans l'œuvre de Glissant. Rappelons que Philippe Néméh-Nombré avait soumis un premier projet relatif aux études noires à l'Université de Montréal en 2021, alors qu'il y était doctorant. Il a proposé, en 2024, une démarche théorique et pratique pour mettre de l'avant les solidarités et relations décoloniales possibles entre populations noires et autochtones dans ce qui s'appelle le Québec. Sa proposition est le pendant destructeur, émancipateur et libérateur des liens déshumanisants déjà créés par les populations blanches coloniales entre ces deux groupes. Ses travaux visent à baliser l'espace des études noires francophones au Québec. Voir Néméh-Nombré, 2024.

3. Courriel de Claude Morin (dernier directeur du CRC) à Catherine Larochelle, 27 mars 2024.

Les travaux réalisés dans le cadre du CRC

La liste des travaux réalisés au CRC durant ses années d'activités serait trop longue à faire. Mentionnons, rapidement, des travaux sur les femmes caribéennes et sur les femmes haïtiennes, d'autres sur le racisme en éducation ou encore sur les langues créoles. À titre d'exemple, un colloque intitulé « L'enfant haïtien en Amérique du Nord », organisé en 1981 par le CRC, a été ouvert par une allocution de Gérard Godin, alors ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration au gouvernement du Québec, et couvert par la presse. Les sujets traités allaient de l'adaptation scolaire au racisme en passant par l'anémie falciforme et les problématiques socio-économiques. Les chercheurs et chercheuses du Centre étaient cités dans la presse lors de reportages sur les communautés noires montréalaises.

Il en résulte une invisibilisation de nombreux travaux essentiels pour le champ des études noires, caribéennes et afrodiasporiques, souvent négligés dans les recherches contemporaines en raison de la fermeture du Centre et de l'amnésie institutionnelle qui s'en est suivie.


Réflexions

La fréquentation des archives du CRC permet de dresser plusieurs constats importants dans le cadre du projet de mobilisation des connaissances :

1. La demande actuelle pour un programme en études noires ne découle pas d'une problématique nouvelle ou récente.
2. La pertinence des études noires pour le Québec ne découle pas d'une imitation ou d'une importation des enjeux propres aux États-Unis ou au Canada anglais.
3. Les recherches dans ce champ ont été menées durant deux décennies à l'Université de Montréal, dans un cadre qui a favorisé leur développement et leur diffusion à l'international.
4. Les archives du CRC démontrent que les enjeux liés au racisme antinoir, qui ont des racines historiques profondes au Québec et que la recherche récente a remis de l'avant, ont déjà été étudiés dans les années 1970 et 1980.

Face à ces constats, nous voudrions comprendre les raisons de l'effacement du CRC de la mémoire institutionnelle et les répercussions de cette amnésie pour l'établissement. Pourquoi cet ancrage institutionnel a-t-il été négligé ou occulté dans les années qui ont suivi la fermeture du Centre ?

Nous voudrions aussi mieux comprendre comment le Centre est passé d'un organe qui – à la lecture des archives – semble issu de l'« impérialisme » québécois des années 1960 à un centre ancré dans les réalités montréalaises et en lien avec les populations et le milieu de la recherche dans les Caraïbes, mais aussi dans certains territoires de l'Océan indien. Comment l'ancrage communautaire grandissant s'est-il construit? Exhumer cette mémoire institutionnelle nous apparaît essentiel pour les projets actuels de l'Université de Montréal dans le champ des études noires, mais également pour les projets communautaires qu'elle mène dans d'autres milieux. Le CRC semble avoir été un précurseur à ce niveau et l'analyse de ses pratiques pourrait nourrir les membres de la communauté universitaire actuelle.



Automne 1982 Fall
Vol. 2, n° 3

Centre de Recherches Caraïbes
Université de Montréal
C. P. 6128, Succ. A
Montréal, P. Q. H3C 3J7
Tél. : (514) 343-5807

Centre for Developing Areas Studies
McGill University
Macdonald Harrington Building
815, Sherbrooke St. W.
Montréal, P. Q. H3A 2K6
Tel. : (514) 392-5327

BULLETIN D'INFORMATION
CRC – CDAS
NEWSLETTER

.... NUMÉRO SPÉCIAL ISSUE....

Relations Canada/Antilles – Canada/Caribbean Relations	
– La politique canadienne dans la Caraïbe/Canadian Policy in the Caribbean, a Background Report by Kari Levitt	1
– Le second rapport du sous-comité parlementaire/Second Report of the Parliamentary sub-Committee (July 1982)	4
– Un troisième rapport en préparation/Parliamentarians' Report on South America	5
Également dans ce numéro :	
1. Colloques – Conférences	
Comptes-rendus – Reports :	
– Caribbean Studies Association, Jamaica, May 1982	5
– Femmes immigrées à nous la parole, Montréal, Juin 1982	5
– 44th International Congress of Americanists, Manchester (England), September 1982	5
En préparation – Forthcoming :	
– ACOHC, Montréal, 8-10 octobre 1982	6
– ACELAC/CALACS, Montréal, 7-9 octobre 1982	6
– The Food Economy of Central America and the Caribbean, Seminar Series at CDAS (McGill)	6
2. Information	
– Agricultural Field Trip to Jamaica and Cuba	7
– Commission of Human Rights of El Salvador (CDHES)	7
– Black Theater Workshop	7
– Edition du volume 9	7

RELATIONS CANADA/ANTILLES – CANADA/CARIBBEAN RELATIONS

*Canadian Policy in the Caribbean/
La Politique Canadienne dans la Caraïbe*
A Background Report by Kari Levitt

Available from Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services /En vente : Centre d'édition du gouvernement du Canada; Hull; Québec; K1A 0S9, Issue n° 22/Fascicule n° 22 : Proceedings of the Sub-Committee of the Standing Committee on External Affairs on Canada's Relations with Latin America and the Caribbean/Sous-comité du Comité permanent des affaires extérieures sur les relations du Canada avec l'Amérique Latine et les Antilles.

A 250 page report on Canadian Policy in the Caribbean, commissioned by the Parliamentary Committee was completed by Professor Kari Levitt, of McGill University early in 1982, and published last July as Issue n° 22 of the proceedings of the Parliamentary Sub Committee. This same issue also contains a commissioned report on "Canada and Latin America : New

Patterns in Development" written by Professors Liisa North, Edgar Dosman and Cecilia Rocha, of CERLAC, York University, in collaboration with Professor David Pollock, of Carleton University.

Kari Levitt's report, which is based on extensive interviews conducted in the Caribbean during the summer of 1981 and statistical research summarized in 19 tables, gives pride of place to the Commonwealth Caribbean because of Canada's long history of trade and aid relations with the West Indies. Problems of development aid are discussed in particular detail with respect to the small islands of the Eastern Caribbean. The report is however by no means confined to Canada's relations with the Commonwealth Caribbean. Relations with Cuba and Haiti are each accorded a separate chapter; as are Canada's trade and investment relations with the region as a whole.

The discussion of these issues is set in the context of the developmental requirements of small, fragile economies recently emerging from political colonialism or similar forms of metropo-

Image 1 : Page couverture de l'édition d'automne 1982 du bulletin « Caribbean – Caraïbes – Caribe » (source : Archives de l'Université de Montréal, fonds Centre de recherche Caraïbes).



IV. PROGRAMMES EN ÉTUDES NOIRES AU CANADA

Il existe actuellement 10 programmes de Black Studies (et noms dérivés) au Canada (basés en Ontario et en Nouvelle-Écosse). Ces programmes sont répartis comme suit : un baccalauréat (Queen's 2022), une majeure (Dalhousie, 2023), sept mineures et un microprogramme de premier cycle (Waterloo, 2022). La grande majorité de ces programmes a été lancée dans les trois dernières années (six ont été lancés en 2022).

Dalhousie a été la première université à offrir une mineure dans ce champ d'études en 2016, suivie par l'Université York en 2018. Le programme le plus récemment ouvert est la majeure en Black and African Diaspora Studies à Dalhousie (Nouvelle-Écosse) — c'est-à-dire sept ans après l'ouverture de leur programme de mineure. Outre les mineures, nous pouvons noter l'ouverture à Queen's d'un baccalauréat et à Waterloo d'un microprogramme de 5 cours, tous deux en 2022. Un programme de mineure devrait être lancée à l'Université Concordia en 2025.

Dans plusieurs de ces universités, l'ouverture des programmes s'est faite en parallèle à des *cluster hires* (embauches en grappe) de professeures et de professeurs noir·e·s (notamment à Dalhousie et Queen's).

Champs d'études	Type de programmes offerts	Provinces
Black Studies	<ul style="list-style-type: none"> • Mineure (7) • Microprogramme (1) • Majeure (1) • Baccalauréat (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ontario • Nouvelle-Écosse
<ul style="list-style-type: none"> • Caribbean Studies • Latin-American and Caribbean Studies 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration (1) • Mineure (4) • Majeure (2) • Cycle Supérieur (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ontario
African Studies	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration (3) • Mineure (7) • Majeure (3) • Baccalauréat (1) • Cycle Supérieur (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ontario • Québec • Colombie- Britannique • Alberta • Saskatchewan

Notons deux autres programmes lancés très récemment, qui sont liés aux Black Studies (et au contexte social ayant mené à leur multiplication au Canada ces dernières années) : une mineure en Africana Studies à l'Université de Brock (2023) et une concentration en Fundamentals of Anti-Racist Communication à l'Université de Waterloo (2022). Par ailleurs, une mineure interdisciplinaire disponible à l'Université McMaster depuis les années 2010, nommée Africa and African Diaspora Studies, a été renommée en 2022 Africa and Black Diaspora Studies, se positionnant davantage dans l'esprit des Black Studies que des études africaines.

Aucun programme du genre n'existe au Québec ni dans le monde francophone. Et pourtant, des réflexions sur les études noires dans la francophonie se tiennent en différents endroits depuis quelques années (voir [ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#) et [ici](#)). Voir particulièrement la conférence de Maboula Soumahoro [ici](#) (et dans laquelle elle traduit Black Studies par « études des mondes noirs ») et cet [article](#) sur le contexte français.

(...) Premièrement, on parlait très peu spécifiquement des communautés noires, des enjeux touchant les communautés noires, ça c'est clair et quand on en parlait, c'était comme dire plus comme un objet que comme sujet. >>



V. SOMMAIRE DES ENTRETIENS ET DES GROUPES DE DISCUSSION

Les origines de la lutte pour les études noires remontent aux années 1960 et au début des années 1970, principalement aux États-Unis. Cette période a été marquée par la mobilisation du savoir collectif des intellectuels noirs pour confronter le racisme et le colonialisme, tant au niveau national qu'international. Les protestations des populations étudiantes noires, qui demandaient à l'université de « réparer une communauté brisée » afin que ces personnes se sentent en sécurité, acceptées et soutenues, ont joué un rôle crucial entre 1968 et 1973 (Kelley, 2018, p. 159). Des manifestations ont eu lieu dans des universités américaines, notamment les universités historiquement noires (en anglais : *Historically black colleges and universities* [HBCU]), San Francisco State University et la Northwestern University.

De plus, la création d'organisations telles que l'Institute of the Black World ainsi que des associations d'étudiantes et étudiants noir·e·s a joué un rôle déterminant (Joseph, 2013) dans cette lutte. Les études noires ont été conçues non seulement en marge de l'université, mais également en opposition à une culture universitaire eurocentrée, intrinsèquement liée au pouvoir corporatif et militaire.

Le développement d'un programme en études noires dans le contexte francophone pose d'autres défis que nous avons tenté de cerner dans le deuxième volet de ce projet de mobilisation de connaissance.

Contexte de recherche

L'équipe de recherche a mené des groupes de discussion en français auprès des membres des communautés noires au sein de l'Université de Montréal, mais aussi à l'extérieur de celle-ci⁴. Ce sommaire des entretiens aidera les membres de la communauté universitaire à mieux comprendre les opportunités et les défis entourant le développement d'un programme en études noires au sein d'une université francophone.

Quelle signification peuvent avoir les études noires dans le contexte francophone ?



Le nuage de mots ci-dessus contient des mots-clés qui représentent les définitions que les personnes participantes ont données au terme « études noires ». La taille représente la fréquence: les termes « ancrage » et « politique » sont revenus souvent pour la simple raison que la mise en place d'un programme en études noires peut être appréhendée comme un projet politique qui sert aussi de point d'ancrage pour la reconnaissance des savoirs des communautés noires au sein de l'université. En outre, il a été mentionné l'importance de l'ancrage communautaire, localement et historiquement, dans le développement d'un programme en études noires. D'autres termes sont jugés importants également, comme « l'approche multidisciplinaire », « l'histoire » et « l'esclavage ».

« Mais pour moi, quand je pense à “études noires”, je pense aussi à une perspective très locale. Dans notre cas, Québec Canada, donc si, parce que ce que je comprends, c'est que dans une perspective de potentiellement développer des études noires à l'Université de Montréal fait que, pour moi, il y a un aspect très local. Autant de connaître ses enjeux passés contemporains au Québec, Canada des communautés noires, mais aussi leur perspective sur les phénomènes diasporiques, ce qui peut se passer ailleurs dans d'autres communautés noires ou dans d'autres régions. »

4. Veuillez consulter l'annexe A pour plus de détails sur les membres des communautés noires qui y ont participé et la méthodologie des consultations.

« Toute la question des personnes noires notamment autour de thèmes classiques là, comme le profilage racial, la question des prisons pendant la COVID et par la suite tout, c'est quand même des thématiques importantes. »

« L'histoire, c'est très important. Tout ce qui est esclavage, tout ce qui est colonisation, tout ce qui est guerre commanditée, tout ce qui est pillage des ressources en Afrique, Haïti et les effets que ça a eus, donc quelles sont les conséquences sur les gens qui ont vécu tout ça ? Est-ce que les conséquences sont terminées ? Non, les effets, leurs transmissions de génération en génération. Comment ça se transmet ? Est-ce que les gouvernements ont des programmes pour répondre à ça ? »

La signification du terme « études noires » peut varier d'une personne à l'autre, mais certains points communs permettent de dégager les éléments essentiels à retenir pour le développement d'un programme en études noires.

Que souhaitent mettre en avant les participantes et participants noir·e·s des groupes de discussion et des entrevues sur les études noires ?

« À mon sens, des études noires, ça peut se faire autant entre nous, comme ça peut se faire autant dans les institutions. Et je pense que ce balancement-là est quand même assez important parce qu'il ne faut pas non plus oublier que les institutions universitaires, ce n'est pas vraiment une situation qui est faite pour nous. À la base, historiquement, ce n'est pas fait pour nous, donc l'idée même de concevoir les études noires c'est, je ne sais pas comment l'expliquer, c'est très bien et tout, mais je pense qu'il faut être extrêmement vigilant parce que on parle beaucoup de récupération de nos savoirs dans lequel c'est très souvent, on perd le sens politique de la chose, donc ça c'est un peu ma définition, nuancer qu'est-ce que sont les études noires. »

« Pour moi, les études noires, c'est ça, c'est comme, c'est des études qui regroupent différentes disciplines, que ce soit la sociologie, philosophie, littérature, art et j'en passe. Et dans lequel l'identité noire est vraiment au centre. »

« Spontanément, quand je pense à "études noires", c'est des études qui se passeraient sur tous les aspects. Passés contemporains des communautés noires dans l'ensemble de leur pluralité, les communautés, puis la vie des personnes noires font que oui, les traditions, les savoirs, les mémoires, les enjeux contemporains aussi. »

« Je pense qu'institutionnellement, les gens comprennent les études noires comme une discipline qui cherche à mettre en lumière les expériences des communautés noires. Et dans ce cas, au Canada, mais aussi dans la diaspora aux États-Unis, et ainsi de suite. Une partie de cela, je pense, est le sentiment de certaines personnes de vouloir, vous savez, revendiquer une histoire. »

« En fait, c'est aussi, c'est en fait, c'est une remise en question de récits historiques et culturels qui dominant. En fait, il cherche à avoir des perspectives un peu qui sont marginalisées et en même temps elles contribuent à la connaissance d'une connaissance. Enfin à départager, de connaître aussi cette richesse noire, afros qui ont aussi aujourd'hui orienté le cours de l'histoire dans différents domaines, qui s'intègre aussi à aujourd'hui à cette modernité en fait. »

Les besoins identifiés par les personnes participantes

À la suite des entretiens et des groupes de discussion, nous avons cherché à mieux comprendre les besoins et les attentes des membres des communautés noires qui interagissent avec l'université. Ces échanges ont permis de dégager quatre éléments importants. Il s'agit 1) de lutter contre la sous-représentation, 2) de rendre visibles certains enjeux importants, 3) d'intégrer des savoirs noirs dans le cursus des personnes aux études et 4) de favoriser une démarche émancipatrice dans les espaces universitaires.

Quels sont les besoins identifiés par la population étudiante de l'Université de Montréal et par les groupes communautaires quant à la place des savoirs des communautés noires dans l'institution ?

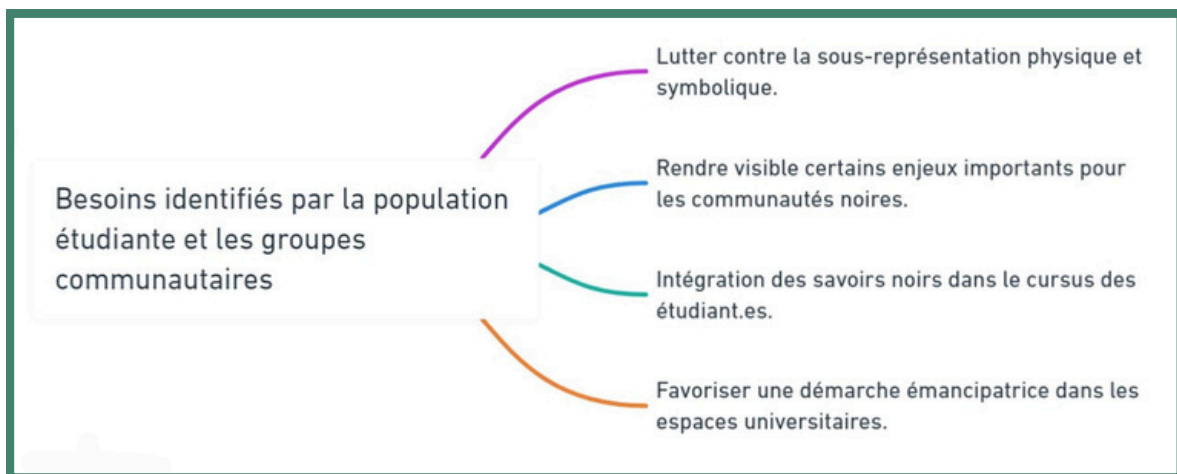
« Les disciplines enseignent ou dispensent des cours de manière à rendre certaines communautés invisibles, ce qui rend alors beaucoup plus facile de perpétrer des injustices, car je pense que si le public ne pense pas que vous existez, légalement, vous n'existez pas. Il devient ainsi beaucoup plus facile pour les gens de vous faire subir des violences. Je pense que c'était dans le contexte des communautés noires également. Si l'idée est que les personnes noires n'ont jamais été ici, ne sont pas ici, qu'il n'y a pas d'histoire, pas d'antécédents, quelle est alors leur contribution ? »

« Alors qu'est-ce qu'il faudrait pour qu'il soit pertinent ?! Des perspectives d'emploi qui sont clairement indiquées dès le début ? Donc, voilà ce qu'on peut faire, peut-être travailler dans des organisations internationales. »

« Déjà, je pense que ce qui serait intéressant, c'est qu'un accent soit mis sur la diversité des expériences noires. Parce que je pense qu'il y a une vision un peu homogène qui est plutôt gênante par moments. Donc déjà cela, ensuite que ce soit un programme qui aborde des thématiques plutôt taboues en fait, que ça soit un espace de réflexion, et je ne sais pas, par exemple, des questions comme le colorisme ou toutes sortes de choses. Des questions de cet ordre-là, il y a vraiment une parole qui soit plutôt libre. L'intégration peut être des langues, des langues aussi créoles et des langues africaines. Et une grande ouverture par rapport aux théories décoloniales. »



Nous avons aussi voulu cerner les avantages et les obstacles liés au développement d'un programme en études noires.



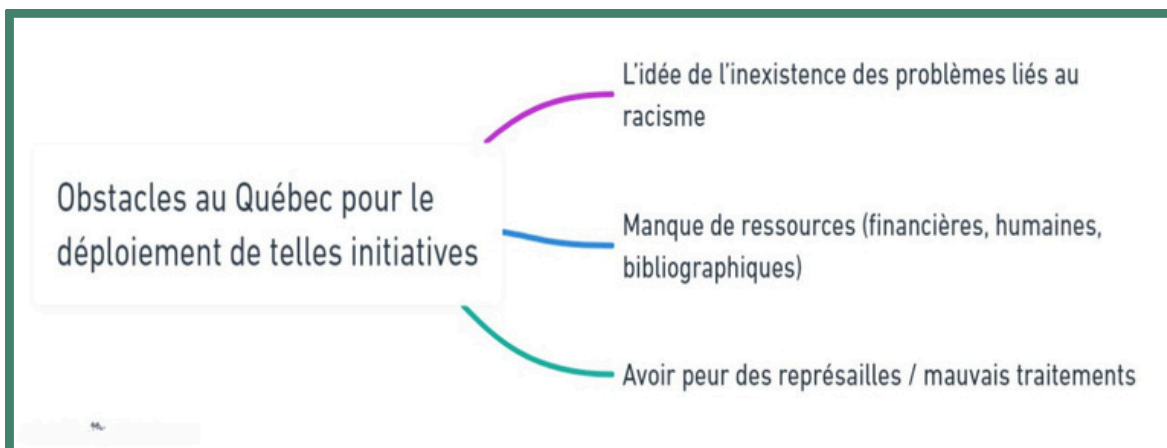
Finalement, un autre aspect important que nous avons exploré concerne les obstacles potentiels lors du développement d'un programme en études noires.

Quels sont les obstacles, notamment au Québec, pour le déploiement de telles initiatives ?

« Après on se dit waouh c'est bon l'université, c'est un milieu de savoir, je suis vraiment chanceux ou chanceuse d'être là, rien de mauvais ne peut m'arriver, mais en s'associant aux autres qui sont là dans l'océan. Elle va prendre conscience de la vraie réalité en fait qu'elle n'est pas à l'abri, même si elle est à l'université, elle n'est pas à l'abri des mauvais traitements, n'est pas à l'abri des injustices. » (Avoir peur des représailles)

« Donc pour moi, cette idée-là de l'inexistence dans le problème de racisme et encore moins de racisme antinoir, ne permet pas ou n'autorise pas la formation d'un savoir critique et d'une pratique politique critique noire au Québec. » (L'idée de l'inexistence des problèmes liés au racisme)

« [...], mais l'enjeu de la traduction, c'est-à-dire qu'il y a peu de livres qui sont accessibles en français, mais ça, ce sera un travail plus long, sur un plus long terme, mais qui ne devrait pas pour autant empêcher d'avoir accès à ce qui est produit en anglais par exemple avant ça, à l'intérieur même d'une université comme l'Université de Montréal. » (Manque de ressources)

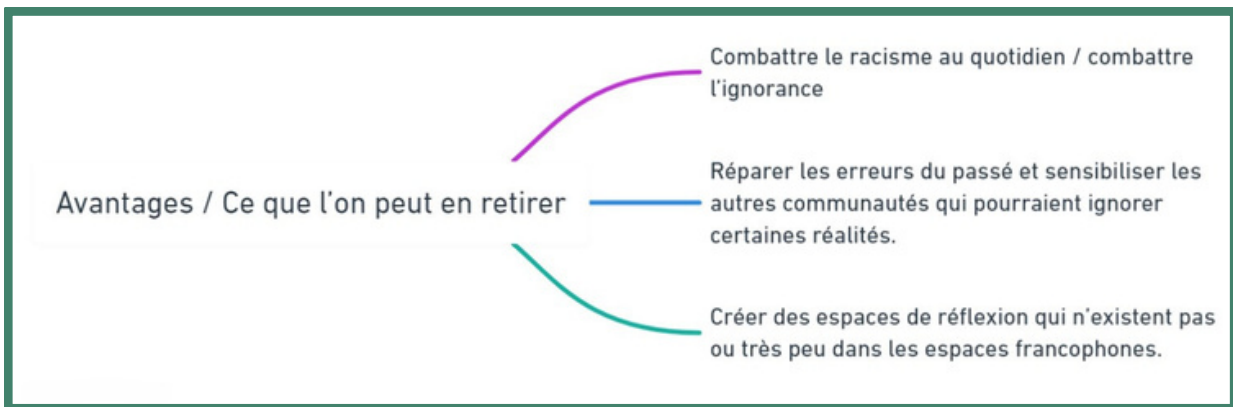


Qu'est-ce que les personnes travaillant ou étudiant dans ce champ en retirent ? Quels avantages offrent les programmes de ce champ d'études aux institutions qui les ont mis sur pied ?

« Nos enfants à l'école sont traités de mots en "n" tout le temps. Mes garçons me le rapportent toujours là, première secondaire et tout ça. Est-ce qu'il y a une ignorance peut-être, de la part de certaines personnes ? » (Combattre le racisme au quotidien)

« Je vais parler en mon nom personnel, je pense que, comme tu viens de le dire, c'est que déjà le sentiment d'appartenance, la décision même de nous regrouper, ça, ça commence déjà à révéler une certaine conscience sur ce qu'on vit, certaines réalités. Une fois qu'on a cette conscience-là, on est capable de partager nos idées avec les gens et on a aussi la responsabilité de sensibiliser les autres communautés qui pourraient ignorer une réalité, qui pourraient ignorer nos attentes, nos besoins. »

« Le fonctionnement de nos institutions, que ce soit dans les écoles, la police, la justice aussi, est-ce que ça perpétue la victimisation, ou est-ce qu'il y a une volonté de vouloir atténuer les effets de tous ces mauvais traitements du passé ? Évidemment, la réponse c'est non, donc il faut faire jaillir tout ça avec évidemment d'autres théories. »



Enfin, comment les personnes participantes font-elles le lien entre les savoirs noirs et leurs expériences professionnelles et personnelles ?

« J'essaie de faire en sorte que ça prenne de plus en plus de place, à la fois dans mes projets professionnels que dans mes projets plus personnels. Donc, c'est, mettons là, je travaille pour développer des conversations publiques sur toutes sortes de thèmes. Donc j'essaie le plus possible d'insérer, d'aborder des thèmes qui entourent les communautés noires, mais aussi d'inviter des personnes sur toutes sortes de thèmes, des personnes noires à participer. »

« De mon côté, les savoirs noirs occupent une place centrale dans ma vie, je veux dire [...], ce sont des savoirs qui m'occupent toujours, que ce soit par exemple au travail, quand par exemple on souhaite organiser un événement ou une thématique qui, tout en lien justement avec les personnes noires. Bien moi, je suis un peu toujours l'avocate là, qui va être là pour expliquer la pertinence, puis aussi être là pour repérer les angles morts [...]. »

« Pour moi, ça vraiment pas été durant mon parcours académique. Ça s'est fait après, donc j'ai fait mon bac en anthropologie, en développement international, puis ma maîtrise en travail social, et dans les 2 cas j'ai toujours eu le sentiment [...]. Premièrement, on parlait très peu spécifiquement des communautés noires, des enjeux touchant les communautés noires, ça c'est clair et quand on en parlait, c'était comme dire plus comme un objet que comme sujet. »

« Si l'idée est que les personnes noires n'ont jamais été ici, ne sont pas ici, qu'il n'y a pas d'histoire, pas d'antécédents, quelle est alors leur contribution ? »



VI. METTRE LES EXPÉRIENCES DES COMMUNAUTÉS NOIRES AU CENTRE : UNE VISION POUR UN NOUVEAU PROGRAMME

Pistes de recommandations pour le développement d'un programme d'études portant sur les expériences, savoirs et perspectives des communautés noires

I. Introduction

L'objectif de ce rapport est de présenter les recommandations émises par la communauté en vue d'un programme d'études dynamique et pertinent avec et pour les communautés noires et afrodescendantes. Les principes directeurs et les valeurs qui façonnent ce programme sont axés sur la promotion de la justice sociale (*black justice*) et de l'engagement communautaire. Les recommandations présentées ici sont le fruit du projet de mobilisation des connaissances. Elles sont issues notamment d'entretiens réalisés avec des membres de la communauté locale, de groupes de discussion avec des membres du corps étudiant et enseignant, et d'un atelier participatif avec la communauté noire tenu le 27 mars 2024 à l'Université de Montréal.

La création d'un programme d'études noires, africaines et caribéennes est essentielle pour remédier à l'effacement historique et à la marginalisation actuelle des expériences et des connaissances des personnes noires dans les universités (Brown et al., 2019). Un tel programme fournirait non seulement une formation interdisciplinaire cruciale, mais servirait également de plaque tournante pour amplifier les voix, les perspectives et les réalités vécues par les Noir·e·s (Gallien & Hikes, 2005).

II. Principes directeurs et approches

Les principes fondamentaux qui sous-tendent le programme d'études noires, africaines et caribéennes proposé sont les suivants : 1) centrer les expériences, épistémologies et modes de connaissance des communautés noires et afrodescendantes ; 2) favoriser la conscience critique et l'engagement en faveur de la justice sociale ; 3) faire progresser les connaissances sur l'analyse critique des structures de pouvoir qui peuvent être appliquées à d'autres domaines tels que les études de genre, les études postcoloniales, les sciences politiques, etc.; 4) cultiver des partenariats mutuellement bénéfiques avec les communautés noires locales.

Ces principes sont fondés sur la compréhension du fait que les institutions universitaires ont longtemps fonctionné comme des sites d'eurocentrisme et d'anti-noirité (Wynter-Hoyte et al., 2020 ; Brown et al., 2019). En conséquence, un programme d'études noires, africaines et caribéennes servirait de contre-récit, en démantelant activement les structures oppressives et en élevant les savoirs marginalisés (Gallien & Hikes, 2005).

III. Éléments curriculaires et co-curriculaires

A. Programme interdisciplinaire

Le programme d'études s'appuiera sur un éventail de disciplines, notamment l'histoire, la littérature, la sociologie, les communications, le travail social et les arts. Les principaux domaines d'intérêt, selon les échanges avec les membres de la communauté, sont les suivants :

1. L'histoire et les expériences contemporaines des peuples africains et de la diaspora africaine. (Les entrevues, les groupes de discussion et les notes de l'atelier soulignent tous la nécessité de réhabiliter l'histoire et l'expérience des personnes noires dans les discours universitaires et l'enseignement supérieur au Québec.)
2. Les diverses expressions culturelles, linguistiques et artistiques des peuples noirs dans le monde. L'atelier participatif a mis en évidence le désir de la communauté de voir son riche patrimoine culturel et son génie créatif représentés dans le programme d'études.
3. Les contributions des penseurs et penseuses, activistes et producteurs et productrices culturel·le·s noir·e·s.
4. L'examen critique du racisme, du colonialisme et d'autres systèmes d'oppression et de leurs impacts spécifiques sur les communautés noires.
5. L'exploration des mouvements de libération noire et de luttes pour l'autodétermination.

B. Apprentissage engagé au sein de la communauté

Le programme donnerait la priorité à l'apprentissage communautaire, en offrant au corps étudiant des opportunités de collaborer avec des organisations et des activistes noir·e·s locaux·ales. Cela pourrait inclure des stages, des projets d'apprentissage par le service et des initiatives de recherche participative qui répondent aux besoins et aux priorités identifiés par la communauté (Boutte et al., 2021).

C. Programmes parallèles

Outre le cursus académique, le programme offrirait un large éventail d'activités parallèles, telles que :

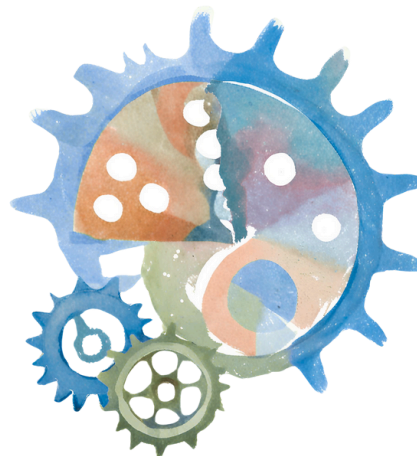
1. des séries de conférences mettant en scène des universitaires, des artistes et des activistes noir·e·s ;
2. des organisations et des groupes d'affinité dirigés par des étudiantes et étudiants ;
3. des activités de valorisation culturelle et des vitrines artistiques ;
4. une structure d'appui à la recherche animée par des membres du corps professoral et affiliés à l'Université de Montréal et aux autres universités montréalaises.

Ces éléments co-curriculaires fonctionneraient en tandem avec le programme académique pour favoriser une expérience éducative holistique et transformatrice pour les étudiantes et étudiants (Gallien & Hikes, 2005).

IV. Structure et format du programme

Les commentaires et les suggestions des membres de communautés noires recommandent un modèle de développement du programme en deux étapes. Dans un premier temps, le programme pourrait être structuré comme une mineure ou une concentration interdisciplinaire, ce qui permettrait une introduction progressive et l'obtention d'un soutien institutionnel.

Dans un deuxième temps, le programme pourrait évoluer vers une majeure à part entière, offrant la possibilité de suivre un cursus complet en études noires, africaines et caribéennes.



Recommandations concernant la structure et le format

- Proposer des programmes de premier cycle et de cycles supérieurs afin de répondre aux besoins de populations étudiantes diversifiées.
- Faire preuve de souplesse en combinant des cours en personne, en ligne et hybrides afin d'améliorer l'accessibilité.
- Collaborer avec les organisations et leaders de la communauté locale afin de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'études.

- Mettre l'accent sur l'interdisciplinarité en s'appuyant sur un éventail de domaines académiques et sur des cours dispensés par différents départements (par exemple, histoire, sociologie, littérature de langue française [ou autre], travail social, sciences politiques, anthropologie, musique, art).
- Fournir des fonds et des ressources pour la recherche, l'engagement communautaire et les initiatives de soutien aux personnes étudiantes par l'intermédiaire d'une unité, d'une chaire ou d'un centre de recherche en études noires, africaines et caribéennes.

V. Le contenu : connaissances fondamentales et thématiques

D'après les données recueillies lors des entretiens, des groupes de discussion et de l'atelier participatif, les connaissances fondamentales, avec un fort accent sur l'histoire, constitueraient le programme de base. Certaines personnes participantes ont défini les études noires comme un moyen de « retrouver son chemin ». D'autres ont exprimé le besoin de cours pertinents d'un point de vue social et pratique sur les expériences et les problèmes sociaux actuels des Noir·e·s. Enfin, certaines personnes ont mentionné le besoin de cours de littérature, de musique et d'arts. Les recommandations suivantes sont émises concernant un éventuel programme d'études de base.

1. Introduction aux études noires, africaines et caribéennes : proposer un cours d'introduction obligatoire donnant une vue d'ensemble des thèmes, concepts, théories et méthodologies clés.
2. Cours d'histoire : proposer une séquence de cours d'histoire obligatoires couvrant des périodes et des géographies clés (par exemple, histoire de l'Afrique, histoire de la diaspora africaine, histoire des Noir·e·s au Québec, histoire des Caraïbes).
3. Sciences sociales et études culturelles : inclure un éventail de cours à option explorant les dimensions sociales, culturelles, politiques et économiques de l'expérience noire.
4. Arts, littérature et philosophie : recommander des cours explorant l'histoire intellectuelle et les contributions littéraires des chercheurs et chercheuses, activistes et artistes noir·e·s et africain·e·s.
5. Cours thématiques : cours à options permettant d'approfondir des domaines d'intérêts spécifiques liés aux études noires, africaines et caribéennes, et pouvant dépasser les frontières de la Faculté des arts et sciences (par exemple, la race et le droit, la littérature postcoloniale, le paradigme décolonial).

Lors de l'élaboration du contenu du programme, intégrer une perspective intersectionnelle serait essentiel, notamment en tenant compte des rapports de pouvoir et des imbrications des expériences d'oppression au sein même des communautés noires. Une perspective intersectionnelle permettrait de tenir compte de réalités liées aux expériences d'être femme ou non binaire, d'être une personne en situation de handicap, ou une personne appartenant à la diversité de genre ou sexuelle.

VI. Éléments novateurs du programme

Compte tenu de l'exclusion et de la marginalisation historiques des communautés noires dans les établissements d'enseignement supérieur, le programme devrait intégrer des approches novatrices en termes de sensibilisation et de diffusion des connaissances. Afin d'amplifier les voix des communautés noires et de favoriser les liens avec le terrain, le programme devrait cultiver des relations authentiques et significatives à long terme avec les groupes et les espaces de la communauté noire. Les recommandations concernant certains de ces éléments novateurs sont les suivantes :

1. Apprentissage basé sur la communauté : intégrer des expériences d'apprentissage basées sur la communauté dans le programme d'études, en partenariat avec des organisations et des initiatives locales.
2. Possibilités d'apprentissage à l'extérieur : étudier la possibilité de développer des échanges étudiants à l'étranger, en Afrique et dans la diaspora africaine, afin d'offrir des expériences culturelles et académiques immersives. Étudier également les possibilités de partenariats interuniversitaires au sein de la province et des institutions fédérales afin de faciliter les programmes d'échange et la recherche en collaboration.
3. Formation continue et sensibilisation de la communauté : offrir des cours non crédités, des ateliers et des conférences publiques afin d'impliquer la communauté au sens large (par exemple, des cours dans les établissements carcéraux, des programmes pour les élèves du secondaire, etc.).
4. Expérience de fin d'études : à terme, le programme pourrait se conclure par la réalisation d'un projet de fin d'études (par exemple, une thèse de recherche, un stage, un projet créatif) permettant aux étudiantes et étudiants de synthétiser leur apprentissage et de poursuivre une recherche indépendante.

VII. Évaluation et rétroaction

L'évaluation continue est essentielle pour garantir la durabilité et la pertinence du programme à long terme. Les participantes et participants ont à plusieurs reprises souligné l'importance de la pérennité, de l'accessibilité et du maintien d'espaces d'apprentissage sécuritaires. En complément à l'évaluation des programmes à laquelle procède la Faculté périodiquement, nous recommandons que la communauté noire locale soit également sollicitée afin que ses membres fassent part de leurs commentaires et suggestions. Cette consultation nous apparaît essentielle pour favoriser l'amélioration continue du programme et répondre aux nouveaux besoins. Nous recommandons également que des acteurs et actrices de la communauté collaborant au programme soient représenté·e·s dans le comité d'évaluation du programme lors de l'évaluation périodique.

Compte tenu de l'insécurité que les membres de la communauté noire peuvent ressentir dans les espaces académiques formels, il conviendrait d'explorer d'autres méthodes pour recueillir les commentaires des étudiantes et étudiants, du corps enseignant et des acteurs et actrices de la communauté afin d'éclairer les révisions et les améliorations du programme d'études.

VIII. Conclusion

En conclusion, le programme en études noires, africaines et caribéennes proposé servirait d'espace académique transformateur, centré sur la communauté, qui met en valeur les histoires, les expériences et les systèmes de connaissances des peuples noirs. Fondé sur un engagement en faveur de la justice sociale, le programme remettrait en question l'anti-noirisme dans l'enseignement supérieur et cultiverait une nouvelle génération de leaders engagé·e·s et autonomes (Brown et al., 2019). En mettant l'accent sur les voix et les besoins de la communauté noire locale, le programme servirait de modèle pour montrer comment les universités peuvent s'attaquer de manière significative aux inégalités raciales et faire progresser la justice raciale par le biais de leurs offres académiques.



VII. RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES:

Nous recommandons :

1. Que l'Université de Montréal, de concert avec le service des archives, finance un contrat doctoral ou postdoctoral en archivistique pour le traitement exhaustif de toutes les boîtes du fonds du Centre de recherche Caraïbes.
 - a. Une démarche pour trouver d'autres documents relatifs aux collaborations de l'Université avec des institutions des Caraïbes et avec des organisations locales (CIDIHCA, par exemple) devrait également être menée.
 - b. Un partenariat devrait être conclu avec Dinah Nicolas, cheffe de service au Domaine de Fonds St Jacques en Martinique, qui travaille actuellement à collecter les documents relatifs à l'histoire du site qui a accueilli durant plusieurs années le Centre de Recherches Caraïbes.
2. Que l'Université de Montréal finance un contrat doctoral ou postdoctoral, en partenariat avec le département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences, pour mener une recherche sur l'histoire des liens entre l'Université de Montréal et les chercheurs et chercheuses noir·e·s, ainsi qu'avec les populations noires en général.

- a. Cette recherche pourrait comporter un volet d'histoire orale, précisément des entretiens avec les étudiantes et étudiants ainsi que les chercheurs et chercheuses impliqué·e·s dans le CRC avant sa fermeture, dont plusieurs ont dû sortir du monde académique pour mener une carrière dans d'autres secteurs (par exemple : Charles Pierre-Jacques, le dernier chercheur résident de la station de la Martinique, ou Laurence Magloire, réalisatrice haïtienne et ancienne étudiante étant brièvement passée par le CRC). Ce volet permettrait de mieux comprendre les processus d'oubli institutionnel et l'ambiance de l'époque pour les chercheurs et chercheuses noir·e·s à l'Université de Montréal. Il s'agira aussi d'exhumer des savoirs et des figures de l'histoire de l'Université de Montréal — pensons à Emerson Douyon, Gérard Étienne, Liliane Devieux, Juanita Westmoreland-Traoré, etc.
 - b. Le volet d'histoire orale, articulée aux archives du Centre, pourrait permettre le financement d'un court métrage sur le Centre et son réseautage, leurs implications passées et présentes pour les communautés noires en particulier.
3. Qu'en créant des programmes en études noires, caribéennes et africaines, l'Université de Montréal reconnaisse ses propres précédents en la matière et l'oubli institutionnel des dernières décennies.
 4. Que la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal travaille à la rédaction de guides bibliographiques en études noires, comme l'ont fait d'autres universités canadiennes.
 5. Que l'Université favorise la réalisation de ces recommandations par la création d'une chaire de recherche en études noires, à l'Université de Montréal.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA CRÉATION DE PROGRAMMES

Sur la base des réflexions partagées par les participantes et participants, les recommandations suivantes ont été élaborées afin de fournir des conseils pour la création d'un programme en études noires :

1. Améliorer la formation universitaire et la compréhension des enjeux qui touchent les communautés noires. Pour ce faire, il faudrait s'assurer d'intégrer au sein de l'université une formation transdisciplinaire couvrant les aspects historiques, sociaux, culturels et politiques liés aux études noires. Le cursus universitaire devrait inclure des cours combinant des méthodes et des épistémologies variées, en mettant l'accent sur la pensée radicale noire et les théories décoloniales, et en tenant compte de l'intersectionnalité.

2. Mettre en lumière les contributions et les défis spécifiques des Afro-Canadiennes et Afro-Canadiens. Développer des cours et des projets de recherche axés sur les expériences afro-canadiennes. Par exemple, par le développement d'un programme de mentorat pour les personnes étudiantes noires.
3. Procéder à l'embauche de spécialistes afin d'assurer une expertise académique de haute qualité. Utiliser une stratégie de *cluster hire* pour créer un effet de cohorte et définir clairement les postes de professeures et professeurs spécialisé·e·s.
4. Former des chercheurs et chercheuses dans le domaine des études noires. Proposer des cours méthodologiques spécifiques et favoriser les approches pluridisciplinaires et intersectionnelles.
5. Connecter les étudiantes et étudiants avec les communautés noires et préparer leur insertion professionnelle. Créer des partenariats avec des organisations communautaires pour des stages et des projets de service, et intégrer des modules de développement de carrière.
6. Offrir une compréhension globale et intersectionnelle des expériences des communautés noires. Proposer des cours et des opportunités d'études à l'international, avec un accent sur les expériences des populations noires en Afrique, dans les Caraïbes, en Amérique latine et en Europe.
7. Favoriser le développement d'un réseau de soutien interuniversitaire.





VIII. Conclusion

Manifestement, ce rapport prend la forme d'un médium d'expression d'enjeux complexes et d'intérêts urgents. Il répond en ce sens au principe gouvernant le projet qui lui a donné naissance : laisser s'exprimer les personnes et groupes marginalisés de la communauté noire, au sein et hors de l'université ; montrer par là même la possibilité certaine d'intégration de leurs savoirs et perspectives. En effet, des entrevues individuelles et de groupe ont permis de prendre connaissance des besoins, des inquiétudes, voire de la souffrance de ces gens exposés au quotidien à la discrimination raciale et aux violences diverses qui en découlent. Et ce, indépendamment du milieu social (à l'université ou non) et du statut social (universitaire ou non). D'où le bien-fondé d'un projet comme celui-ci, qui offre à l'université, en l'occurrence l'Université de Montréal, l'occasion de contribuer noblement à réparer des torts et injustices séculaires aux dépens des personnes noires, ce que permettrait la mise sur pied d'un programme en études noires, conformément aux recommandations faites dans ce rapport.

Quant à la faisabilité d'un tel programme en matière de ressources, une revue de littérature – tout comme la tenue en novembre 2024 d'un colloque international à l'Université de Montréal⁵ – prouve l'existence d'une communauté étudiante intéressée et de chercheurs et chercheuses prolifiques, qui appartiennent ou qui sont associables au champ des études noires. Il y a donc une disponibilité certaine en ressources humaines et théoriques en vue dudit programme. En outre, la revue de littérature est renforcée par une analyse des stratégies institutionnelles mises en place par les universités canadiennes qui expérimentent des programmes en études noires, africaines ou caribéennes. Ces expériences non seulement peuvent servir dans le cadre d'un nouveau projet du même genre, mais encore montrent que certains défis ne font pas le poids devant la volonté institutionnelle d'entamer un nouveau chapitre historique.

S'il est vrai que l'Université de Montréal s'ouvre de façon manifeste à ce projet de mobilisation des connaissances, celui-ci lui offre en retour l'occasion de laisser ses empreintes dans toute l'histoire de l'institutionnalisation des études noires en contexte francophone.

5. « Décentrer le champ des études noires : géographies, langues, circulations », 7 et 8 novembre 2024. Ce colloque, de format hybride, réunit 17 conférenciers et conférencières autour de 5 panels. En moins d'un mois, les inscriptions pour participer au colloque sur place ou en ligne se chiffrent à près de 200 personnes.

IX. BIBLIOGRAPHIE

Altidor, D. (2022). La représentation des Noirs dans les manuels d'histoire et la reproduction des rapports de domination. *Revue des sciences de l'éducation*, 48(3). <https://doi.org/10.7202/1103275ar>

Arday, J., & Jones, C E. (2022). Same storm, different boats: the impact of COVID-19 on Black students and academic staff in UK and US higher education. Springer Science+Business Media. <https://doi.org/10.1007/s10734-022-00939-0>

Austin, D. (2007). All Roads Led to Montreal: Black Power, the Caribbean, and the Black Radical Tradition in Canada. *The Journal of African American History*, 92(4), 516-539. <https://doi.org/10.1086/JAAHv92n4p516>

Austin, D. (2015). *Nègres noirs, Nègres blancs : Race, sexe et politique dans les années 1960 à Montréal*. <http://sbiproxy.uqac.ca/login?url=https://international.scholarvox.com/book/88826512>

Austin, D. (2018). *Moving Against the System: The 1968 Congress of Black Writers and the Making of Global Consciousness* (1st ed.). Between the Lines.

Boutte, G S., Earick, M E., & Jackson, T O. (2021). Linguistic policies for African American language speakers: Moving from anti-Blackness to pro-Blackness. *Taylor & Francis*, 60(3), 231-241. <https://doi.org/10.1080/00405841.2021.1911576>

Brown, S L., Johnson, Z., & Miller, S E. (2019). Racial microaggressions and black social work students: a call to social work educators for proactive models informed by social justice. *Taylor & Francis*, 38(5), 618-630. <https://doi.org/10.1080/02615479.2019.1594754>

Clairmont, D. H. J., & Magill, D. W. (1970). *Nova Scotian Blacks: An Historical and Structural Overview*. Institute of Public Affairs, Dalhousie University.

Clarke, G. E. (2014). An Anatomy of the Originality of African-Canadian Thought. *The CLR James Journal*, 20(1/2), 65-82.

Codjoe, H. (2006). The role of an affirmed black cultural identity and heritage in the academic achievement of African-Canadian students. *Intercultural Education*, 17(1), 33-54. <https://doi.org/10.1080/14675980500502271>

Cooper, A. (2007). La pendaison d'Angélique : L'histoire de l'esclavage au Canada et de l'incendie de Montréal. Éditions de l'Homme.

- Cooper, A. (2019). Acts of Resistance Black Men and Women Engage Slavery in Upper Canada, 1793-1803. *Ontario History*, 99(1), 5-17. <https://doi.org/10.7202/1065793ar>
- Cooper, A. (2022). The Spook Who Sat by the Door: Creating Black Studies in the Canadian Academy. *TOPIA: Canadian Journal of Cultural Studies*, 44(1), 150-158.
- Dei, G. J. S. (1996). The Role of Afrocentricity in the Inclusive Curriculum in Canadian Schools. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 21(2), 170-186. <https://doi.org/10.2307/1495088>
- Flynn, K. (2014). Black Canadian Feminist Theorizing: Possibilities and Prospects. *The CLR James Journal*, 20(1/2), 179-194.
- French, G. E. (1978). *Men of colour: An historical account of the black settlement on Wilberforce Street and in Oro Township, Simcoe County, Ontario, 1819-1949*. Kaste Books.
- Gallien, L B., & Hikes, Z L. (2005). The Fusion of Curricular and Co-Curricular Affairs at Spelman College: An Administrative Case Study. Taylor & Francis, 6(7). <https://doi.org/10.2202/1940-1639.1482>
- Hampton, R. (2010). Black learners in Canada. *Race & Class*, 52(1), 103-110. <https://doi.org/10.1177/0306396810371770>
- Joseph, P. E. (2013). Black Studies, student activism, and the black power movement. In *The Black Power Movement* (pp. 273-300). Routledge.
- Kelley, R. D. (2018). Black study, Black struggle. *Ufahamu: A Journal of African Studies*, 40(2).
- Killan, C. (1980). *Go do some great thing: The black pioneers of British Columbia*. Douglas & McIntyre.
- Knight, M., Ferguson, R. N., & Reece, R. (2021). "It's Not Just about Work and Living Conditions": The Underestimation of the COVID-19 Pandemic for Black Canadian Women. *Social Sciences*, 10(6), 210. <https://doi.org/10.3390/socsci10060210>
- Maynard, R. (2018a). *NoirEs sous surveillance : Esclavage, répression et violence d'État au Canada* (C. Ego, Trad.). Mémoire d'encrier.
- Maynard, R. (2018b). Reading Black Resistance through Afrofuturism: Notes on post-Apocalyptic Blackness and Black Rebel Cyborgs in Canada. *TOPIA: Canadian Journal of Cultural Studies*, 39, 29-47.

McKittrick, K. (2006). *Demonic grounds: Black women and the cartographies of struggle*. U of Minnesota Press.

McKittrick, K. (2016). Diachronic loops/deadweight tonnage/bad made measure. *Cultural Geographies*, 23(1), 3-18. <https://doi.org/10.1177/1474474015612716>

Mensah, J. (2010). *Black Canadians: History, experience, social conditions* (2e ed.). Fernwood Pub.

Mensah, J., Firang, D., J. Williams, C., & Afrifah, M. (2021). Racial Discrimination in the Canadian Criminal Justice System: How Anti-Black Racism by the Toronto Police Harms Us All. *Canadian Social Work Review*, 38(2), 63-86. <https://doi.org/10.7202/1086120ar>

Mwansa, L. (2011). *Social Work Education in Africa: Whence and Whither?*. Taylor & Francis, 30(1), 4-16. <https://doi.org/10.1080/02615471003753148>

NDiaye, P. (2009). *La condition noire : Essai sur une minorité française*. Gallimard.

Nelson, C. (2010). *Ebony roots, northern soil: Perspectives on blackness in Canada* (1-1 online resource (xii, 326 pages)). Cambridge Scholars. <http://site.ebrary.com/id/10632867>

Nelson, C. A. (2019). The Canadian Fugitive Slave Archive and the Concept of Refuge. *ESC: English Studies in Canada*, 45(3), 91-115. <https://doi.org/10.1353/esc.2019.0011>

Voltaire, F. (2007). *Une brère histoire des communautés noires au Canada*. Éditions du CIDIHCA.

Walcott, R. (2000). Who Is She and What Is She to You?" Mary Ann Shadd Cary and the (Im)possibility of Black/Canadian Studies. *Atlantis: Critical Studies in Gender, Culture & Social Justice*, 24(2), Article 2.

Williams, D. W. (1998). *Les Noirs à Montréal, 1628-1986 : Essai de démographie urbaine*. VLB.

Wynter-Hoyte, K., Long, S., Frazier, J., & Jackson, J. (2020). Liberatory praxis in preservice teacher education: claiming Afrocentricity as foundational in critical language and literacy teaching. *Taylor & Francis*, 36(5), 774-795. <https://doi.org/10.1080/09518398.2020.1828643>

Zellars, R. B. (2019). "As if we were all struggling together": Black intellectual traditions and legacies of gendered violence. *Women's Studies International Forum*, 77, 102230. <https://doi.org/10.1016/j.wsif.2019.04.008>

ANNEXE A – MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Entretiens semi-dirigés

Quatre entretiens semi-dirigés ainsi que deux groupes de discussion ont été menés afin de recueillir les perspectives :

- des professeures et professeurs ayant mené une carrière canadienne en études noires à l'extérieur de l'Université de Montréal ;
- des membres issu·e·s des communautés noires à l'Université de Montréal ;
- des membres de la société civile œuvrant dans et pour les communautés noires ;
- des professeures et professeurs dont l'enseignement et les recherches se situent dans le champ des études noires à l'UdeM ;
- des étudiantes et étudiants ayant complété un doctorat sur un thème en lien avec les « études noires » dans une université francophone québécoise.

Entrevues, discussions, transcriptions

Les entrevues et les groupes de discussion ont été réalisés en ligne via la plateforme Zoom. Les entrevues de groupe ont été enregistrées à l'aide d'un dispositif audio, puis retranscrites et analysées à l'aide du logiciel NVivo, suivant un processus itératif de catégorisation (Paillé et Mucchielli, 2012). À partir des transcriptions, les auxiliaires de recherche et les chercheuses ont procédé au codage des verbatim afin de faire émerger les catégories et sous-catégories d'analyse pertinentes.

Atelier

Un atelier a été réalisé le 27 mars 2024, regroupant une trentaine de personnes à l'Université de Montréal. Ces personnes représentaient une diversité de groupes : professeures et professeurs, étudiantes et étudiants, personnel universitaire d'autres institutions montréalaises, professionnelles et professionnels de la société civile, du milieu des arts et du milieu communautaire, doyen, vice-doyenne et vice-rectrice de l'Université de Montréal.